



Annulation de permis de conduire

Par **lotfy**, le **12/11/2013** à **19:33**

Bonjour

Mon permis a subi une annulation. Comment puis-je le récupérer car cela fait 3 ans.
Aidez moi, svp.

[fluo]Merci.[/fluo]

Par **amajuris**, le **12/11/2013** à **19:44**

bjr,

vous pouvez faire appel de l'annulation de votre permis de conduire en faisant un recours si le délai pour le faire n'est pas écoulé.

si l'annulation est maintenue, vous devrez repasser le permis de conduire en respectant la durée d'interdiction de le repasser.

cdt

Par **Tisuisse**, le **13/11/2013** à **08:32**

Bonjour lotfy,

Votre message est un peu confus. L'annulation a été prononcée par un tribunal ou non ?
Vous aviez rapporté votre permis en préfecture ou non ?